



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **13 septembre 2010**

Décision n° **B-2010-1733**

commune (s) : Lyon 3^e

objet : Revente, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 146, avenue Lacassagne

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 6 septembre 2010

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 14 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Imbert A, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Blein), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas).

Absents non excusés : MM. Arrue, Vesco, David G., Lebuhotel.

Bureau du 13 septembre 2010**Décision n° B-2010-1733**

commune (s) : Lyon 3^e

objet : **Revente, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 146, avenue Lacassagne**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

A la demande de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, la Communauté urbaine de Lyon a acquis, par exercice de son droit de préemption au prix total de 445 116 €, un immeuble situé 146, avenue Lacassagne à Lyon 3^e.

Il s'agit d'un ensemble immobilier comprenant :

- un immeuble sur rue à usage d'habitation élevé d'un niveau sur rez-de-chaussée comprenant 5 appartements d'une surface utile de 210 mètres carrés environ,
- une maisonnette sur cour de plain-pied comprenant un appartement d'une surface utile de 40 mètres carrés environ,
- un ensemble de 11 garages sur cour ainsi que la parcelle de terrain de 714 mètres carrés sur laquelle est édifié cet ensemble immobilier, cadastré sous le numéro 77 de la section BT.

Le programme prévu par l'OPH Grand Lyon Habitat consiste en la réhabilitation permettant une mise aux normes de sécurité et de confort de 5 logements en mode financement prêt locatif à usage social (PLUS), d'une surface habitable de 270 mètres carrés et de un logement en mode financement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), d'une surface habitable de 30 mètres carrés.

Aux termes du dossier, l'OPH Grand Lyon Habitat qui préfinance cette acquisition s'est engagé à racheter ledit bien en partie occupé, au prix de 445 116 €, conforme à l'avis de France domaine et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la cession, à l'OPH Grand Lyon Habitat, pour un montant de 445 116 €, d'un immeuble situé 146, avenue Lacassagne à Lyon 3^e.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

3° - La recette à encaisser, soit 445 116 €, soit 445 116 €, résultant de cette cession et du remboursement des frais inhérents à cette transaction sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 1 749.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2010.